

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4682 · Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet 2020 · 11-13 Dou Al Kiida 1441 · Prix : 4 DH

Edito

Par Hicham Mouhlal

Bac

Les épreuves du baccalauréat se déroulent cette année dans des conditions pour le moins exceptionnelles. La pandémie du coronavirus a complètement chamboulé les programmes. Le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique avec le concours des autorités locales à travers le pays, a déployé des mesures logistiques importantes pour permettre le déroulement des épreuves sous de bons auspices avec une générosité sans limite. En attendant de découvrir un jour, peut-être, les montants et conditions des marchés passés pour fournir des masques à des centaines de milliers de candidats et même des bouteilles d'eau minérale, sans oublier l'impression des épreuves et les primes de correction, le plus important semble être pour le moment la santé et la protection des candidats partout au Maroc. Dans ce sens, il va falloir croiser les doigts pour éviter l'apparition de foyers de contagion au cours des épreuves, ce qui risque de perturber le déroulement de l'opération. Il faut souhaiter bonne chance à tous les candidats qui sont en passe de franchir une étape importante dans leur parcours académique. Le baccalauréat est une sorte de sésame qui permet à un candidat de choisir une spécialité qui va l'accompagner probablement pour de longues années à la fois dans l'enseignement supérieur et dans le monde professionnel.

UN DOCUMENT INVITE LES MINISTÈRES À RÉDUIRE AU STRICT MINIMUM LA CRÉATION DE POSTES BUDGÉTAIRES

Le PLF 2021 coupe dans l'emploi public

Voir pages 6-7

Le digital était salubre pour les notaires durant le confinement

Tawtik.ma : Plus de 400.000 opérations gérées annuellement sur la plate-forme

Voir page 8

Ils étaient destinés à la fraude aux examens scolaires

Berkane : Deux interpellations pour trafic de matériels informatiques

Voir page 3

Développement durable et compétitif des ports

L'ANP contracte un prêt de 1,1 milliard DH auprès de l'AFD



Voir page 9

LE COIN DE LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez votre rendez-vous hebdomadaire sur la protection sociale

EN PAGE 12

LE MAROC DE PLUS EN PLUS CONFRONTÉ AU VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION

Démographie : Le taux de fécondité s'établit à 2,4 enfants par femme en 2020

Voir page 11

Du fait de l'engouement suscité par la destination

La RAM double ses vols vers Dakhla



Voir page 10

Trois conventions à la clé



La Fondation des musées renforce ses partenariats

Voir page 17

Il abritera 158 chambres, 3 restaurants, un centre de conférences...

«Canopy by Hilton», un joyau hôtelier à Casablanca en 2024

Voir page 2



Casablanca Les épreuves du Bac sous haute sécurité sanitaire





Voir page 10

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقييا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Il abritera 158 chambres, 3 restaurants, un centre de conférences...

«Canopy by Hilton», un joyau hôtelier à Casablanca en 2024

Une nouvelle enseigne hôtelière prépare son arrivée dans la métropole. Relevant d'une chaîne de renom, cet établissement, appelé «Canopy by Hilton», vient de faire l'objet d'un contrat de gestion, destiné à son ouverture, avec un véhicule d'investissement géré par Yamed Capital, acteur majeur du secteur immobilier au Maroc. Ce premier hôtel, «Canopy by Hilton Casablanca», dévoilé en direct, mardi, lors de la grande première de l'émission «Metropolitan Casablanca» comprendra, selon les signa-

taires, «158 chambres». Situé en plein cœur du «Triangle d'Or» de Casablanca, Canopy by Hilton fera, selon la même source, partie de Metropolitan, un tout nouveau projet en cours de développement, destiné à un usage mixte (résidentiel, commercial et hôtelier). Noyau central du projet, Canopy by Hilton Casablanca Les Arènes comprendra trois restaurants et un centre de conférences intégrant quatre salles de réunion et une grande salle polyvalente. Aussi, une salle de sport, un spa et une

piscine extérieure seront construits dans cet hôtel qui «prévoit d'ouvrir ses portes et de recevoir ses premiers clients à partir de 2024». Ainsi, il marquera la toute première implantation de la marque Canopy By Hilton au Maroc et en Afrique du Nord. A propos de l'option pour la métropole, Carlos Khneisser, vice-président en charge du développement pour la région Moyen-Orient et Afrique de Hilton, indique : «Le choix de cette ville pour dévoiler Canopy by Hilton représente une étape importante dans



© DR

notre plan de développement au Maroc». De son côté, Karim Beqqali, fondateur et président de Yamed Capital, précise : «Nous travaillons depuis plusieurs mois avec une équipe de professionnels de renommée internationale, afin de concevoir une nouvelle

destination «lifestyle» unique en son genre». «Notre ambition est d'établir Metropolitan comme un nouveau point phare de Casablanca, carrefour pour les voyageurs, les professionnels et les familles, qu'ils soient locaux ou internationaux», ajoute-t-il.

Ils étaient destinés à la fraude aux examens scolaires

Berkane : Deux interpellations pour trafic de matériels informatiques

La police judiciaire relevant du district provincial de sûreté de Berkane a interpellé mercredi soir, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), deux individus pour leur implication présumée dans une affaire de possession et de trafic de matériels informatiques étranges



soumis aux règles d'origine, destinés à la fraude aux examens scolaires. Les suspects, âgés de 31 et 37 ans, mettaient en vente des matériels informatiques de contrebande sur les réseaux sociaux pour être utilisés par les élèves dans la fraude aux examens scolaires, indique la Direction générale de la

sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant que les recherches de terrain et les investigations techniques ont permis d'identifier les suspects et de les appréhender en flagrant délit de trafic de ces matériels à bord d'un véhicule léger à Berkane. Les procédures de fouille ont permis de saisir 260 écouteurs sans fil, 213 cartes de transmission électronique, 32 cartes mémoires de stockage des données électroniques, 27 écouteurs avec fil, en plus de 1.186 étiquettes de qualité et six téléphones portables, ainsi que des sommes d'argent de 7.706 dirhams et 100 euros, ajoute la même source.



Le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a annoncé le lancement des candidatures aux bourses de mérite de la Fondation Office chérifien des phosphates (OCP) ainsi que d'excellence délivrée par l'ambassade de France. «Dans le cadre des efforts destinés à stimuler l'excellence académique, le ministère informe les élèves des classes préparatoires des écoles supérieures qui intégreront les écoles et instituts supérieurs d'ingénierie et du commerce français que l'opération de candidature pour bénéficier de la bourse de mérite, de la bourse de la Fondation OCP

Bourses de mérite de la Fondation OCP et d'excellence de l'ambassade de France Les candidatures sont ouvertes

et de la bourse d'excellence délivrée par l'ambassade de France au titre de l'année 2020 a été lancée et se poursuivra jusqu'à mardi 15 septembre 2020», indique le ministère dans un communiqué. Et de poursuivre que l'opération de candidature se fera à partir du portail des classes préparatoires des écoles supérieures <http://www.cpge.ac.ma/Cand/DepotBM.aspx>, appelant les candidats (tes) qui souhaitent bénéficier de ces bourses à remplir les demandes dans les délais prévus. Pour plus d'informations, le ministère appelle à consulter les textes juridiques régissant la bourse de mérite sur le portail électronique: www.cpge.ac.ma.

Aujourd'hui

Président de directeur, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction Khalid Bidari

Grand reporter Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrour
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction
Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Noureddine Azmaou
Rachid Ouheddu

Digital Unit
Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement
Hassania Tazi

Chefs de publicité
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats
Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement
Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapsress Tirage : 12.000
Edité par ALM Publishing (Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance
Khalid Bazid

Autres publications du groupe

La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05-DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000 ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Adresses financières arrêtées du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca
Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Industrie

L'activité économique s'est améliorée en mai

Les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du mois de mai indiquent une amélioration, d'un mois à l'autre, de l'activité économique consécutivement à la chute enregistrée en mars et avril, selon Bank Al-Maghrib. La production aurait augmenté et le taux d'utilisation des capacités (TUC) se serait établi à 56% après 47% en avril, en relation avec sa hausse de 21 points de pourcentage à 46% dans la «mécanique et métallurgie» et de 13 points à 66% dans la «chimie et parachimie», fait savoir BAM, notant que le TUC dans les autres branches d'activité est resté inchangé d'un mois à l'autre. Les ventes auraient, à l'in-



verse, accusé une baisse aussi bien sur le marché local qu'étranger, souligne cette enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif comprenant près de 400 entreprises industrielles, relevant que les commandes auraient stagné

et le carnet des commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale. Par branche d'activité, la production aurait progressé dans la «chimie et parachimie», stagné dans «l'agroalimentaire» et dans la «mécanique et métallurgie»

et baissé dans le «textile et cuir» et dans «l'électricité et électronique». Pour leur part, les ventes auraient reculé dans l'ensemble des branches d'activité hormis 'l'agroalimentaire» où elles auraient plutôt stagné. D'après l'enquête, le main-

tien des commandes globales au même niveau que le mois d'avril recouvre une hausse dans «l'agroalimentaire» et dans la «mécanique et métallurgie» et une baisse dans le «textile et cuir» et «l'électricité et électronique». Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprises s'attendent à une hausse de la production et des ventes et ce, dans toutes les branches à l'exception de la «mécanique et métallurgie» où ils anticipent une baisse des ventes, selon la même source, qui fait, en outre, ressortir que 24% des patrons déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 30% pour ce qui est des ventes.

L'AMIC tient son assemblée générale Tarik Haddi succède à Adil Rzal

Le conseil d'administration de l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC) a désormais un nouveau président. Elu récemment à l'unanimité, à l'issue de l'assemblée générale de cette structure, Tarik Haddi succède ainsi à Adil Rzal. A l'occasion de sa nomination, M. Haddi indique : «Dans un contexte économique marocain et mondial difficile, je suis convaincu que le capital investissement, mode de financement et d'accompagnement



créateur de valeur, responsable et durable, constituera un des piliers du nouveau modèle de développement, de la compétitivité des PME marocaines et donc de la relance de notre économie». Selon l'association, M. Haddi l'a rejointe en 2008 et, depuis lors, participe activement au rayonnement de l'industrie marocaine du capital investissement. C'est à son instigation qu'en 2016 la Commission Amorçage/Risque, dont il assure depuis la coprésidence avec dynamisme, voit le

jour. Administrateur depuis mai 2018, il se mobilise et se passionne notamment pour le financement de l'innovation. Dans sa mission, il sera secondé par un nouveau bureau, organe de direction chargé de définir et veiller à la mise en oeuvre des choix stratégiques. Cela étant, M. Haddi envisage, selon la même source, de poursuivre les efforts de l'AMIC.

Office des changes : Repli des transactions courantes au T1 2020

Le volume des transactions courantes a enregistré un recul de 10,7 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre 2020, sous l'effet de la crise sanitaire de Covid-19, se situant à 251,8 MMDH contre 262,5 MMDH durant la même période en 2019 et 255,3 MMDH en 2018. Ce repli des transactions courantes intervient pour la première fois en raison de la baisse simultanée des recettes courantes (-6,8 MMDH) et des dépenses courantes (-3,9 MMDH), indique l'Office des changes dans un communiqué sur les résultats des échanges extérieurs à fin mars 2020. De même, les résultats de la balance des paiements au titre du premier trimestre de l'année 2020 laissent apparaître une hausse du déficit du



compte des transactions courantes de 42% s'établissant à -9,8 MMDH contre -6,9 MMDH fin mars 2019. Cette évolution s'explique tant par l'aggravation des déficits au titre des échanges de biens (-3,1 MMDH) et du revenu primaire (-0,4 MMDH) que par le repli de l'excédent du revenu secondaire (-0,5 MMDH) et ce, en dépit de l'amélioration de l'excédent des services à hauteur de 1,1 MMDH, ajoute l'Office des changes.

Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourd'hui.ma



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09

www.aujourd'hui.ma

N°4682 · Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet 2020



RÉSIDENCES
CASAVIEW
3ÈME TRANCHE

Dans le nouveau quartier chic de Casa sur la nouvelle rocade sud-ouest et à 12 minutes du centre-ville, CASAVIEW vous propose des appartements bénéficiant d'un emplacement privilégié, de prestations de standing et d'équipements fonctionnels de premier choix (domotique...).

Au nombre de deux par étage, les appartements sont entre 83m² et 113m², disposant d'un choix de 2 ou 3 chambres avec salon, incluant des places de parking sous-terrain titrés et jouissant de finitions exceptionnelles. CASAVIEW est le projet résidentiel qui comblera les familles et les jeunes actifs.

Les résidences CASAVIEW, bien-être et proximité à portée de main !

Contactez en direct nos conseillers commerciaux sur klkdigital.com

À partir de :
1 050 000^{dhs}

de **83m²**
à **113m²**

by **KLK**
KHAYATEYLIVING

 **080 200 28 28**

CasaView.ma



Un document invite les ministères à réduire au strict minimum la création de postes budgétaires

Le PLF 2021 coupe dans l'emploi public

«... il est préconisé de poursuivre les efforts visant à rationaliser les ressources disponibles en perspective d'atteindre progressivement les équilibres macro-économiques».

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Alors que le projet de loi de Finances rectificative tient l'opinion publique en haleine, les responsables pensent déjà au projet de loi de Finances 2021. Dans ce sens, un document du chef de gouvernement invite les membres du gouvernement à réduire au strict minimum la création de postes budgétaires dans l'administration publique. «En raison du prolongement attendu des effets négatifs de la pandémie sur la dynamique économique et la situation budgétaire, en l'occurrence le recul important des recettes de l'Etat, il est préconisé de poursuivre les efforts visant à rationaliser les ressources disponibles en perspec-

tive d'atteindre progressivement les équilibres macroéconomiques», lit-on dans le document. «C'est pour cette raison et en rapport avec les dépenses des fonctionnaires et à l'exception des secteurs de la santé, l'enseignement ainsi que les secteurs sécuritaires, notamment le ministère de l'intérieur et ses services de sûreté ainsi que l'Administration de la défense nationale, les départements ministériels et administrations ne doivent pas programmer de postes budgétaires nouveaux pour l'exercice budgétaire 2021 en particulier», ajoute la même source. Cette orientation couvre les autres dépenses de gestion

puisque les administrations et ministères concernés sont invités «à se contenter des dépenses nécessaires et de poursuivre la rationalisation de celles-ci» comme le veut le contexte actuel marqué par la pandémie du coronavirus.

Investissement

Ce n'est pas tout. Les dépenses d'investissement sont également concernées. Les organes étatiques devront pour le prochain exercice budgétaire 2021 donner la priorité aux projets qui sont en cours de réalisation, notamment les projets faisant l'objet de conventions signées devant le Souverain ou bien les projets bénéficiant d'un financement étranger. L'administration est également invitée à donner la priorité aux projets réalisés par des entreprises marocaines et utilisant des produits et matières fabriqués localement. Les responsables devront également recourir à des mécanismes de financement alternatif dans le cadre de partenariats institutionnels et du partenariat public-privé. «Ces orientations couvrent également les établissements étatiques autonomes ainsi que les comptes spéciaux sans oublier les dépenses de gestion et d'investissement des institutions publiques définies par un arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration», conclut la même source. A noter enfin que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique des Finances, le gouvernement est tenu de réaliser une programmation

budgétaire pluriannuelle s'étendant sur trois années. Les données doivent être régulièrement mises à jour pour rester en phase avec la situation économique et financière du pays. L'impact de la pandémie sur les équilibres macroéconomiques ainsi que sur les ressources prévisionnelles de l'Etat pousse le gouvernement à revoir ses calculs en attendant des jours meilleurs. Le projet de loi de Finances rectificative attendu dans les prochains jours au Parlement doit déjà annoncer la couleur.



Cette orientation couvre les autres dépenses de gestion puisque les administrations et ministères concernés sont invités «à se contenter des dépenses nécessaires et de poursuivre la rationalisation de celles-ci».

Coupe budgétaire

Depuis quelques mois, le gouvernement tente de rationaliser par tous les moyens ses dépenses pour faire face à la crise de Covid-19. Dans ce sens, un projet de décret-loi prévoyait en avril la suspension des dépenses et l'autorisation de plus d'endettement en devise. Cela dit, le gouver-

nement avait fait machine arrière concernant la coupe budgétaire pour des raisons qui n'ont pas été officiellement précisées par les responsables. Il faut cependant expliquer que la suspension des dépenses est fortement encadrée d'abord par la loi organique des Finances (LOF). L'article 62 de la LOF

stipule dans ce sens que «lorsque la conjoncture économique et financière l'exige, le gouvernement peut en cours d'une année budgétaire surseoir à l'exécution de certaines dépenses d'investissement. Les commissions parlementaires chargées des finances sont préalablement informées».



Suspension

En mars dernier, l'Exécutif avait annoncé dans le cadre de la gestion de la pandémie liée à la Covid-19 et dans l'objectif d'alléger son coût financier sur le budget de l'Etat, le report de la régularisation et avancement programmé dans le cadre du budget de l'année en cours au profit du personnel de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics à caractère administratif et de tous les établissements dont le personnel est payé à partir du budget général. Il a par ailleurs été décidé de reporter tous les concours de recrutement sauf ceux pour lesquels les résultats ont été déjà publiés.

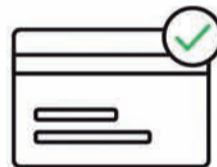
Le gouvernement avait précisé que les besoins des administrations publiques seraient éventuellement satisfaits dans la mesure du possible, une fois la crise dépassée. Cependant, ces mesures exceptionnelles ne concernent pas les fonctionnaires et agents relevant des administrations chargées de la sécurité intérieure et du secteur de la santé.

KITEA

**Vous pouvez faire vos achats en toute sécurité
depuis votre domicile en appelant
le numéro suivant
0802 00 8002**



**ACHAT
PAR TÉLÉPHONE
0802 00 8002**



**PAYEZ PAR
CARTE BANCAIRE
EN TOUTE SÉCURITÉ**



**JE REÇOIS
MA MARCHANDISE**

**Vous pouvez télécharger nos catalogues
depuis notre site : www.kitea.ma**

La Livraison et le montage sont gratuits
à partir de 2500 Dh d'achats

Le digital était salubre pour les notaires durant le confinement

Tawtik.ma : Plus de 400.000 opérations gérées annuellement sur la plateforme

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

La numérisation est en train de transformer le métier de notaire. La profession a rejoint depuis quelque temps la révolution numérique et compte avancer sur ce terrain. Mais le processus n'est qu'à ses débuts et demandera d'être perfectionné. Au sein de la profession, de plus en plus de voix s'élèvent pour faire usage des technologies afin de faciliter les démarches et fluidifier les échanges. Ce virage numérique paraît d'autant plus indispensable en ces temps de crise. Le digital s'est même imposé durant le confinement comme la seule solution. «Au niveau de l'Ordre national des notaires nous avons continué avec une vitesse vertigineuse pour faire sortir un certain nombre de projets qui étaient donc en cours et qui étaient en collaboration avec les différentes administrations», indique Abdellatif Yagou, président du Conseil de l'Ordre des notaires (CNONM). Depuis 2014, le CNONM a mis en place la plateforme Tawtik.ma qui regroupe les 2.000 notaires du Maroc. Annuellement, plus de 400.000 opérations sont effectuées sur le site par an. L'objectif étant d'arriver à enrichir ce système d'information afin d'éviter les demandes physiques sur certains documents. Cette plateforme permet également l'interconnexion avec les divers partenaires institutionnels, néanmoins des efforts restent à faire pour qu'elle soit performante à 100%, notamment au niveau des collectivités territoriales (les communes), relève Abdellatif Yagou. Le chantier de la numérisation ferait ainsi partie des chemins à prendre pour la période post-Covid.

Interconnexion de la plateforme

Pour enrichir et renforcer ce système d'information, plusieurs partenariats ont été scellés durant les deux dernières années entre le CNONM et les principaux intervenants du secteur de l'immobilier. Jusque-là, cette collaboration avec les différents partenaires institutionnels (ANCFCC, TGR, DGI, CDG) s'est avérée fructueuse. A l'exemple de l'accord de coopération signé avec l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) portant sur les échanges



Abdellatif Yagou
président du Conseil de l'Ordre des notaires (CNONM).

électroniques des documents et des données juridiques visant à sécuriser les documents, et à simplifier l'échange d'informations relatives aux transactions immobilières, à faciliter la mobilité des professionnels et des clients auprès des différents pôles immobiliers de l'Agence. Autre partenariat : celui qui a été conclu avec la CDG qui permet la gestion en ligne des comptes obligatoires ouvert auprès de la CDG (CDG-net). Le CNONM avait également signé une convention de partenariat avec la DGI permettant depuis plus de deux ans d'enregistrer les actes en ligne et le paiement en ligne. En période de pandémie, la Trésorerie Générale du Royaume et l'Ordre national des notaires du Maroc avaient convenu de la dématérialisation du dépôt de la demande et la délivrance de l'attestation justifiant le paiement des impôts et taxes grevant l'immeuble objet de cessions immobilières. Ce partenariat permet donc le dépôt en ligne de la demande d'attestation justifiant le paiement des impôts et taxes grevant l'immeuble objet de cession, l'échange de données et d'informations nécessaires au traitement et au suivi de ladite demande ainsi que la délivrance sous format électronique de cette attestation.

La numérisation pour améliorer le climat des affaires

«Le champ de la numérisation pour le Conseil de l'Ordre est un

projet qui est complet. Le Conseil a mis en place un plan d'action pour aboutir à la signature électronique de l'acte notarié électronique et la signature de l'acte à distance en visioconférence», indique le président du CNONM ajoutant que l'Ordre a sollicité le ministère de tutelle afin d'adapter la loi à cette nouveauté qui devrait révolutionner le secteur de l'immobilier et qui va permettre au Maroc d'avancer en matière de l'amélioration du climat des affaires.

Par ailleurs, le chantier de la transformation numérique compte également le projet (en cours) de l'archivage électronique des actes notariés qui relève de la compétence du «Data Center» mis en place à Casablanca.

CONCOURS SPÉCIAL RAMADAN

Un tirage au sort sera effectué dans les prochains jours pour désigner les heureux gagnants

KITEA **TANGEROIS** **AFRIQUIA**

<http://www.aujourd'hui.ma>
ou sur Nos réseaux sociaux

PLUSIEURS LOTS ET BONS D'ACHAT À GAGNER

Développement durable et compétitif des ports

L'ANP contracte un prêt de 1,1 MMDH auprès de l'AFD

L'Agence nationale des ports (ANP) et l'Agence française de développement (AFD) ont signé jeudi un accord de prêt de 1,1 milliard de dirhams, associé à une subvention d'assistance technique de 8,7 millions de dirhams et ce en présence de l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal.

Ce nouveau concours financier et technique de l'AFD à l'ANP vient consolider les relations de coopération entre ces deux organismes et permettra d'améliorer la compétitivité des ports gérés par l'ANP, d'accroître leur résilience face aux effets du changement climatique et de renforcer leur intégration urbaine.

«Le Maroc et la France sont tous deux des économies de la mer, et notre coopération dans les domaines portuaire et maritime en est d'autant plus évidente pour renforcer notre ancrage commercial mais aussi pour allier nos efforts en vue de promouvoir une économie bleue, performante et soucieuse d'un développement durable», relève Hélène Le Gal.

Le partenariat financier et technique entre l'ANP et l'AFD, enclenché en 2012 par l'octroi par l'AFD à l'ANP d'un prêt de 50 millions d'euros et une subvention d'assistance technique de 300.000 euros, vient de franchir aujourd'hui une nouvelle étape importante marquée par la mise en place de ce nouveau financement.

«Notre programme d'investissement 2018-2024 permettra de consolider le développement et la modernisation du tissu portuaire afin de stimuler l'impact socio-économique des espaces portuaires sur leurs hinterlands. Notre vision à travers ce programme intègre également la dimension de développement durable en faisant notamment de l'ouverture des ports sur leurs cités un levier de valorisation du foncier portuaire, d'aménagement d'espaces urbains et de création de nouvelles activités génératrices de richesses et d'emplois», souligne Nadia Laraki, directrice générale de l'Agence nationale des ports.

L'enjeu de ce programme porte également sur la promotion de ports plus résilients au changement climatique. «Ce nouveau programme visera à élever la résilience des infrastructures portuaires et leur adaptation au changement climatique à travers notamment le confortement d'ouvrages et la protection des infrastructures por-

tuaires face à la montée du niveau de la mer, la mise en place d'un dispositif de bilan carbone pour améliorer l'efficacité énergétique et de prévention de la pollution marine pour préserver la biodiversité du milieu aquatique», souligne pour sa part Mihoub Mezouaghi, directeur de l'AFD au Maroc.





Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





L'une des régions les moins touchées par la Covid-19 au niveau national, Dakhla Oued-Eddahab, figure cet été parmi les destinations les plus sollicitées par le touriste national.

Du fait de l'engouement suscité par la destination

La RAM double ses vols vers Dakhla

Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourd'hui.ma

Pour répondre à l'engouement que connaît la destination Dakhla durant cette période de post-confinement, la Royal Air Maroc (RAM) augmente ses vols domestiques entre Casablanca et ce joyau du Sud marocain, qui passeront de trois à cinq par semaine. L'une des régions les moins touchées par la Covid-19 au niveau national, Dakhla Oued-Eddahab, figure cet été parmi les destinations les plus sollicitées par le touriste national vu notamment les atouts considérables dont elle dispose, ses splendides pages, et son climat désertique tempéré, rafraîchi par le courant océanique froid des Canaries qui longe le littoral

atlantique nord-africain. Pour donner un coup de pouce à cette destination et satisfaire le touriste national, la RAM a annoncé le renforcement, à partir du 6 juillet, de son offre en augmentant le nombre de ses vols vers cette destination qui connaît une dynamique importante depuis la reprise des vols domestiques le 25 juin dernier. Cette initiative vient pour accompagner le plan de relance ambitieux mis en place par le Conseil régional du tourisme (CRT) de Dakhla Oued-Eddahab et qui s'articule autour de quatre grands axes, à savoir la promotion, le développement produit, la communication et l'animation. En ce qui concerne le volet

promotionnel, le CRT a publié des capsules vidéos et photos sur les réseaux sociaux pour faire connaître la destination de Dakhla à l'échelle nationale, tout en mettant en ligne une application mobile, en vue de mettre en valeur le patrimoine culturel et la richesse naturelle de la région, précise la même source. Capitalisant sur les atouts naturels de la région, le plan d'action prévoit également le développement des produits spécifiques pour renforcer son attractivité. En ce sens, la particularité de la perle du Sud nichée au cœur du Sahara entre mer et désert offre de nombreuses opportunités pour le tourisme actif,

tels que les sports balnéaires (sports de glisse et surf-casting), le spa et bien-être et les randonnées en plein désert. La promotion du tourisme interne nécessite aussi une démarche spécifique auprès des agences de voyages marocaines. Dans ce cadre, le CRT a établi des partenariats avec des agences de voyages nationales et a mis en place des packages promotionnels, tout en offrant aux visiteurs à leur arrivée un pack de bienvenue contenant un guide de comportement anti Covid-19, un flacon de gel hydroalcoolique, un masque en tissu lavable et un plan de la ville et région, ainsi qu'une brochure intitulée «Mes vacances à

Dakhla», avec des adresses utiles des lieux touristiques, les écoles de kit, les centres de spa, cafés, restaurants, le port, le marché central, le complexe de l'artisanat, les différentes plages et les meilleures excursions. Ce plan sera également accompagné d'une stratégie de communication visant à valoriser les atouts de la région et à consolider son attractivité auprès des visiteurs potentiels. Pour mieux accueillir les touristes, Dakhla se mettra en ornement et en décoration de ses places, de ses rues et de ses grandes artères, avec un programme d'animation élaboré en collaboration avec plusieurs partenaires locaux.

Jumia célèbre son 8ème anniversaire sous le signe de la solidarité

Jumia, plate-forme leader du e-commerce au Maroc, célèbre du 6 au 19 juillet son 8ème anniversaire. Avec le slogan «plus forts ensemble», cet événement est placé sous le signe de la solidarité avec ses vendeurs et consommateurs. En effet, Jumia a choisi de lancer pendant deux semaines un programme inédit de promotions sur de nombreuses catégories de produits officiels des plus grandes enseignes. La plate-forme s'appuie notamment sur les partenariats qu'elle a noués avec de grandes marques nationales et internationales. Cette année, Jumia renforce JumiaPay pour

régler directement tous ses achats en ligne avec confort et sécurité. Au programme : des services inédits comme la possibilité de faire des recharges téléphone et avoir du cashback. Cet anniversaire bénéficie de toutes les dispositions sanitaires pour garantir la protection des citoyens et collaborateurs de Jumia. Les équipes de la plate-forme sont munies de masques, gants et gel hydroalcoolique. Les mesures de distanciation physique sont par ailleurs appliquées dans tous les espaces de l'entreprise et à tous niveaux de son activité conformément aux recommandations des autorités.



Compétences numériques : Microsoft et LinkedIn soutiennent le retour à l'emploi

Conséquence de la crise de Covid-19, les entreprises et organisations placent le numérique au cœur de leur relance et recherchent de nouvelles compétences, transformant ainsi de manière pérenne le marché de l'emploi. Pour accompagner cette mutation, Microsoft et LinkedIn, associés à GitHub, ont lancé jeudi une nouvelle initiative destinée à accompagner, par la formation, le retour à l'emploi de 25 millions de personnes dans le monde. En s'appuyant sur certaines données de l'Economic graph de LinkedIn, cette initiative vise à contribuer à la relance économique en identifiant et en déve-

loppant les compétences numériques en adéquation avec les besoins du marché. Cette initiative mondiale en trois volets combine les expertises Microsoft, LinkedIn et GitHub. Le premier volet s'articule autour de l'analyse et l'identification des compétences les plus recherchées par les employeurs et la collaboration avec les institutions et pouvoirs publics locaux afin de développer les formations les plus adaptées au retour à l'emploi. Le deuxième volet concerne la mise à disposition gratuite de contenus de formation pour le développement de compétences.





La part des enfants dans la population totale devrait diminuer en raison de la baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie.

Le Maroc de plus en plus confronté au vieillissement de sa population

Démographie : Le taux de fécondité s'établit à 2,4 enfants par femme en 2020

Laila Zerrouk
lzerour@aujourd'hui.ma

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) vient de publier son dernier rapport sur l'état de la population en 2020. Au Maroc, la part des enfants dans la population totale devrait diminuer en raison de la baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie. Selon le rapport, le taux de fécondité s'établit à 2,4 enfants par femme en 2020 et l'espérance de vie des Marocains est de 77 ans. Le FNUAP relève que les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ont de plus en plus recours aux méthodes contraceptives modernes avec un taux qui s'élève à 60%. Elles sont 70% à utiliser des moyens de contraception. Cette dynamique de la planification familiale a induit des effets positifs, notamment sur la mortalité maternelle. A ce sujet, le document révèle que le taux de mortalité maternelle est de 70 décès au Maroc pour 100.000 naissances vivantes, alors que la moyenne enregistrée dans le monde arabe est de 151 pour 100.000 naissances vivantes. Ainsi, le ratio de mortalité mater-

nelle a diminué de près de 78% en 25 ans, passant de 332 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 1992 à 72,6 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2017. Le pourcentage des naissances assistées par un professionnel de santé s'est nettement amélioré en s'établissant à 87% sur la période 2014-2019. Par ailleurs, le taux de fécondité des adolescentes qui mesure le nombre de naissances pour 1.000 femmes âgées de 15 à 19 ans s'est établi à 19% sur la période 2003-2018. Ces grossesses précoces entraînent de graves conséquences pour la santé et le développement des jeunes filles. Le risque de décès et d'invalidité maternel est plus élevé chez les adolescentes

Le ratio de mortalité maternelle a diminué de près de 78% en 25 ans, passant de 332 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 1992 à 72,6 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2017.

que chez les femmes de plus de 20 ans. Dans le même temps, les grossesses précoces limitent souvent l'accès à la scolarisation. L'autre donnée importante à relever concerne le mariage des enfants qui a atteint les 14% durant la période 2005-2019. Ce phénomène demeure encore élevé au Maroc. Rappelons que 32.000 demandes en mariage de mineurs avaient été enregistrées durant l'année 2019. Sur les 32.000 demandes, 81% ont été approuvées par les juges.

Un taux d'accroissement démographique de 1,3% sur la période 2015-2020

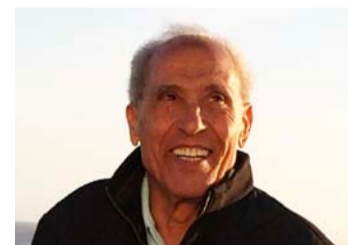
S'agissant des indicateurs démographiques, le rapport indique que la population marocaine s'établit à 36,9 millions d'habitants en 2020. La composition démographique montre que le pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans est de 26,8% et de 24,3% pour celle âgée de 10 à 24 ans. La part de la population âgée de 15 à 64 ans est de 65,6% contre 7,6% pour les 65 ans et plus. Le

rapport signale que le taux de variation annuel moyen de la population est de 1,3% sur la période 2015-2020. Ces données montrent que l'évolution de la population au Maroc durant les pro-

chaines années aura des impacts importants dont les effets se feront ressentir dans plusieurs domaines, notamment l'emploi et la protection des personnes âgées.

Avis de décès et de remerciements

Les familles Hammache, El Addala et Souhail s'associent dans la douleur pour annoncer le décès de **Hadj Ahmed Hammache** survenu brutalement, le 30 juin dernier, à Agadir.



En cette douloureuse circonstance, elles remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur tristesse face à cette grande perte.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons. Paix à son âme.



Polémique des déclarations : La mise au point de la CNSS

Suite à la polémique suscitée par la non-déclaration des employés de deux ministres, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a publié une mise au point pour éclaircir la situation réelle de ses employés. Elle indique que l'ensemble des employés de la CNSS bénéficient de la totalité de leurs droits en matière de couverture médicale et sociale. «Les employés de la CNSS, qui sont au nombre de 3.837 répartis entre le régime général (2.850) et les unités médicales (987) en date du 30 juin 2020, jouissent de la couverture médicale et sociale, à côté d'une retraite complémentaire», précise la CNSS. Elle rappelle que, pour honorer ses différents engagements, la CNSS a eu recours à des prestataires de services dans les domaines du gardiennage, de la propreté et des développeurs informatiques, entre autres, à la condition qu'ils soient en situation régulière vis-à-vis de la Caisse, aient déclaré leurs employés et versent leurs cotisations sociales.



Évoquant la situation des polycliniques de la CNSS, la Caisse signale que, depuis la création de l'établissement, il a été fait appel aux services de médecins et d'infirmiers vacataires du secteur public, à la faveur d'un accord avec le ministère de la santé, ainsi qu'à d'autres exerçant de manière indépendante et pouvant travailler pour toute autre clinique privée. Selon la CNSS, il existe 572 vacataires issus du public, qui sont régis par le régime

de la fonction publique, tandis que le nombre des médecins et infirmiers indépendants est de l'ordre de 1.256 vacataires, qui opèrent en tant que prestataires de services rémunérés en vertu d'un contrat avec les polycliniques de la CNSS déterminant les droits et obligations de chaque partie. Ces derniers sont encadrés par la couverture médicale et sociale dédiée aux travailleurs non salariés, à la lumière de la loi 98.15

relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale et la loi 99.15 portant institution d'un régime de pensions au profit des mêmes catégories. Les médecins et infirmiers indépendants pourront jouir de ce dispositif après la promulgation des décrets d'application des deux lois, souligne la Caisse.

Dès l'entrée en vigueur de ces législations, précise-t-on, ces professionnels devront s'acquitter de leurs cotisations directement à la CNSS, qui a été chargée de la gestion des deux régimes, à l'image des sages-femmes et des kinésithérapeutes, qui en bénéficient déjà suite à la publication des textes organisationnels les concernant. Rappelons que la mise en œuvre d'une couverture médicale et un régime de retraite au profit des travailleurs indépendants est en cours. Ce projet vise plus de 5 millions de travailleurs indépendants, en plus de leurs ayants droit, ce qui permettra de faire bénéficier un total de près de 11 millions de Marocains. Plus de 90% des Marocains bénéficieront de la couverture sociale après la mise en œuvre des lois 98.15 et 99.15 relatives à la couverture sociale et au régime de retraite pour les catégories des professionnels libéraux, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale.

Travail domestique

Parution d'un guide pratique pour l'application de la loi

Un guide pratique pour l'application de la loi sur les travailleuses et travailleurs domestiques, de son auteur Mohammed Haitami, président-directeur général du Groupe Le Matin, vient de paraître aux éditions «Le Matin». Rédigé en arabe et en français, ce guide fournit tous les conseils et informations aux chefs de famille qui souhaitent se conformer à la loi relative aux travailleurs domestiques, entrée en vigueur le 3 juin 2020. Le guide comprend également toute la documentation

juridique et réglementaire sur le sujet, en plus d'un CD-ROM renfermant les modèles des contrats et attestations, ainsi que les imprimés et formulaires de déclaration. Précise et pratique, cette publication entend apporter des éclaircissements sur le cadre juridique régissant la relation entre chefs de famille et travailleurs domestiques. Elle rappelle les droits et obligations des travailleurs et des employeurs et employés de maison et explique les formalités et les démarches à accom-

plir par l'employeur pour être en conformité avec la nouvelle loi. L'ouvrage traite notamment du contrat de travail type, des différents formulaires, du mode de calcul des cotisations, des litiges, du calcul des indemnités, des principaux textes juridiques et des guides de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). En somme, il s'agit d'un outil indispensable pour toute personne souhaitant régulariser la situation de ses employés de maison ou embaucher un travailleur domestique.



Plus de 2.090.000 de dollars octroyés à dix pays africains

Covid-19 : L'Isesco et la Fondation Alwaleed Philanthropies apportent leur appui au Maroc

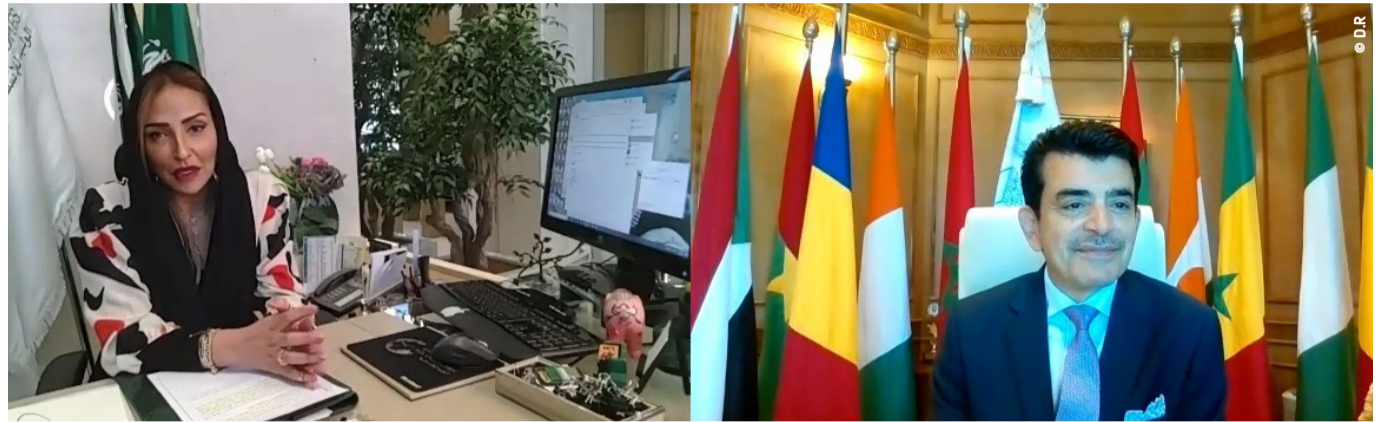
— S.J

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et la Fondation Alwaleed Philanthropies, présidée par le prince Alwaleed Bin Talal Al Saud, soutiennent le Maroc dans la lutte contre la Covid-19. Les deux institutions ont signé récemment un mémorandum d'entente sur les étapes et programme de mise en œuvre de leur initiative conjointe, visant à aider 10 pays africains dont le Maroc face aux répercussions du coronavirus. Selon l'Isesco, le mémorandum prévoit qu'Alwaleed Philanthropies offre, au cours de l'année, des aides d'une valeur de 2.090.000 \$US pour contribuer à la lutte contre les répercussions de cette pandémie au Maroc et dans d'autres pays comme le Niger, Sénégal, Burkina Faso, Tchad, Mali, Nigéria, Soudan, la Mauritanie et Côte d'Ivoire. Le but de cette initiative conjointe est de fournir des denrées alimentaires aux populations les plus nécessiteuses et les plus touchées par ce fléau dans ces pays, en tête desquelles figurent les personnes âgées dans les maisons de retraite, les centres pour les personnes aux besoins spécifiques, les centres de femmes victimes de violence, les orphelinats, les centres de réfugiés, ainsi

Le but de cette initiative conjointe est de fournir des denrées alimentaires aux populations les plus nécessiteuses et les plus touchées par ce fléau dans ces pays.

que les patients dans les centres de santé et les hôpitaux. Il s'agit aussi de promouvoir les capacités locales en matière de production des équipements d'hygiène et de protection (désinfectants, masques, appareils respiratoires), en accordant la priorité aux entrepreneurs des deux sexes et en les autonomisant dans le secteur non formel au niveau local.

Les deux parties ont convenu de mettre en place un échéancier détaillé de mise en œuvre, qui sera annexé au mémorandum, et un code de conduite pour communi-



La princesse Lamia Bint Majed Saud Al Saud, secrétaire générale d'Alwaleed Philanthropies, et Salim Al Malik, directeur général de l'Isesco.

quer avec les médias concernant le partenariat bilatéral dans cette initiative. Le mémorandum prévoit aussi que l'Isesco élabore un rapport trimestriel sur la mise en œuvre du projet dans chacun des pays ciblés, et un autre rapport détaillé au terme du projet, comprenant les principales initiatives innovantes, des photos des unités de production et les témoignages de certains citoyens bénéficiaires dudit projet.

A propos de cette coopération, la princesse Lamia Bint Majed Saud Al Saud, secrétaire générale d'Alwaleed Philanthropies, a déclaré que «cette initiative permettra d'autonomiser les jeunes entrepreneurs en leur faisant jouer le rôle majeur dans la lutte contre le coronavirus». Pour sa part, Salim Al Malik, directeur général de l'Isesco, a déclaré : «Nous nous réjouissons de renforcer

notre collaboration avec Alwaleed Philanthropies et d'en faire une icône à suivre».

Pour noter, la Fondation Alwaleed a soutenu des milliers de projets et déboursé plus de 15 milliards de riyals saoudiens. Elle a aussi mis en œuvre des milliers de projets dans plus de 189 pays, sous la direction de 10 femmes saoudiennes membres ; le nombre de bénéficiaires a ainsi dépassé 1 milliard des deux sexes, toutes ethnies et religions confondues. Par ailleurs, la Fondation coopère avec un ensemble d'organisations

caritatives, gouvernementales et éducatives pour lutter contre la pauvreté, autonomiser les femmes et les jeunes, développer

les communautés locales, fournir des secours en cas de catastrophe et créer une entente culturelle à travers l'éducation. Elle

adopte à cet effet le slogan «Ensemble, nous pouvons construire des ponts pour un monde plus compatissant, tolérant et ouvert».

m2m group | Secure e-transactions. Anytime. Anywhere. COMMUNIQUÉ |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU MARDI 30 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société m2m group, société anonyme au capital de 64 777 700,00 dirhams, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n° 117 697, s'est réunie, le mardi 30 Juin 2020 à 15 heures au siège social de la société à Casablanca.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2019, approuve les états de synthèse de l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés précédemment dans l'édition d' Aujourd'hui le Maroc du 29 Mai 2020, se soldant par un bénéfice net comptable de 28 963 396,86 dirhams

L'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées, et a par ailleurs, décidé de reporter à nouveau le résultat net de l'exercice 2019. Les états de synthèse sociaux relatifs à l'exercice 2019 publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire accompagnés du rapport des commissaires aux comptes n'ont subi aucun changement.

Les états de synthèse consolidés relatifs à l'exercice 2019 publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire accompagnés du rapport des commissaires aux comptes n'ont subi aucune modification.

Le Conseil d'Administration,

Casablanca : Les épreuves du Bac sous haute sécurité sanitaire

Le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique vient d'enclencher avec les services des arrondissements, à travers la SDL Casablanca Baïa, un programme de désinfection pour préparer les salles des examens du baccalauréat pour l'année 2020 à Casablanca. Les services d'hygiène ont été dépêchés pour accomplir cette action de désinfection spécifique. La finalité est de permettre d'assurer la sécurité des étudiants, professeurs et surveillants et leur permettre d'accéder aux salles avec un esprit rassuré, confiant et sécurisé.



Chichaoua : Des visites de terrain à des projets routiers



Les autorités provinciales de Chichaoua poursuivent leur suivi sur le terrain de l'état d'avancement des travaux de réalisation de plusieurs projets visant le renforcement de l'infrastructure routière et la réalisation de la justice territoriale. Ainsi, le gouverneur de la province, Bouabid El Guerrab, qui était accompagné du directeur provincial de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau ainsi que des autorités locales, a effectué, mardi, une visite au chantier de construction de la route provinciale 2026 reliant la Route nationale (RN) n°11 (centre de Saïdate) à Ouled Moumna. M. El Guerrab et la délégation l'accompagnant se sont également rendus, mercredi, au chantier d'aménagement de la route non classée reliant la route régionale (RR) n°214 (centre de Bouaboud) et Iminrabat.

Campagne de don de sang dans la région de Drâa-Tafilalet



La section régionale à Drâa-Tafilalet de l'Association nationale pour l'éducation et le développement organise, le 4 juillet, une campagne de don de sang au niveau de la région. Ayant pour thème «La dynamisation de la culture de don de sang après la fin du confinement sanitaire», cette

campagne est initiée en partenariat avec l'association «Al Manara» pour l'éducation et la culture à Errachidia, la Direction régionale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports et le Centre régional de transfusion sanguine. Cette initiative, dont le coup d'envoi sera donné à Errachidia, a pour objet de contribuer à pallier le déficit enregistré en cette matière vitale, suite aux mesures de confinement sanitaire adoptées pour la lutte contre la pandémie Covid-19.

Fès-Meknès : Session ordinaire du Conseil de la région, lundi prochain

Le Conseil de la région de Fès-Meknès tiendra lundi prochain sa session ordinaire au titre du mois de juillet, avec à l'ordre du jour l'examen et l'approbation du contrat programme entre l'État et la Région pour la mise en œuvre des projets prioritaires du programme de développement régional 2020-2022. Cette session se penchera également sur l'examen de la convention relative à la réalisation de la première tranche de la zone logistique de Ras El Mas, et du contrat de crédit liant la Région et la Société financière internationale (SFI), pour le financement d'équipements pour la lutte contre la pandémie Covid-19, outre le financement de routes inscrites dans le cadre du programme de réduction des disparités sociales et territoriales en milieu rural, indique le Conseil de la région, dans un communiqué.



Tanger

Nadia Fettah tient une rencontre sur la reprise de l'activité touristique

La ministre du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, Nadia Fettah Alaoui, a présidé, mercredi au siège de la wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, une réunion avec les professionnels du secteur du tourisme de Tanger, ainsi que ceux des provinces de Larache, Chefchaouen et Ouezzane.

La rencontre, tenue en présence du wali de la région, Mohamed Mhidia, a permis à la ministre de communiquer avec les représentants des établissements hôteliers, des propriétaires des cafés et des restaurants, ainsi que les représentants des agences de voyages et du transport touristique, quant à la reprise de l'activité touristique suite à l'allègement des mesures du confinement sanitaire.

«Cette réunion avec les professionnels du secteur du tourisme vise à rappeler l'urgence et la priorité de l'application de l'ensemble des mesures sanitaires pour préserver la sécurité et la santé des citoyens, des touristes marocains et des employés du secteur», a indiqué la ministre.

Le ministère a préparé un guide sanitaire mis à la disposition de l'ensemble des opérateurs du secteur, notamment les hôteliers,



les restaurateurs, ainsi que toutes les parties prenantes, a rappelé Nadia Fettah Alaoui dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, expliquant que le guide, simple, clair et précis, a été élaboré en appliquant les benchmarks internationaux et toutes les directives prises par le Royaume dans ce sens.

Elle a, en outre, affirmé la poursuite des visites opérationnelles, sur le terrain, grâce à des commissions et en collaboration avec les autorités locales ainsi que le ministère de la santé, et ce dans le but de vérifier et de s'assurer que toutes les mesures sanitaires sont respectées.

«Nous prendrons les mesures nécessaires dans le cas où les mesures sanitaires ne sont pas respectées

car préserver la santé des citoyens et des employés prime, notamment dans un contexte où l'épidémie n'est pas terminée et où le gouvernement met la santé du citoyen comme une priorité conformément aux orientations de SM le Roi Mohammed VI», a-t-elle ajouté.

Pour leur part, les professionnels du secteur touristique ont salué la visite de la ministre qui permet de discuter des mesures sanitaires à mettre en œuvre, ainsi que des moyens à même de garantir une reprise de l'activité touristique dans les meilleures conditions, assurant dans ce sens être prêts à travailler de concert avec le département afin de promouvoir davantage le secteur du tourisme dans la région.

Laâyoune : Près de 12 tonnes de drogue incinérées

Une grande quantité de drogue, dont 12 tonnes de haschisch, et de produits illicites et de contrebande a été incinérée mercredi à Laâyoune. Outre le haschisch, les produits incinérés concernent 36 kg de kif, 236 litres de l'eau-de vie, 29 narguilles ainsi que des cigarettes et boissons alcoolisées de contrebande et des produits psychotropes.

Ces produits qui ont été saisis au cours des derniers mois par les différents services de sécurité de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, ont été détruits en présence des représentants des autorités locales et des différents services de sécurité, sous le contrôle du parquet compétent. Dans une déclaration à la presse, le substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance de

Laâyoune, Abdeslam Badou, a indiqué que la destruction de cette importante quantité de produits prohibés s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité en vue de lutter contre les différentes formes du crime et de trafic de drogue. L'ordonnateur adjoint à la délégation interprovinciale des douanes et impôts indirects de Laâyoune, Yahya Bouamatou, a souligné de son côté que ces produits nocifs, saisis par les services de douane, de la gendarmerie royale et de la police nationale, représentent un grand danger pour la santé des citoyens et la stabilité de la société. Il a salué, à cette occasion, la grande collaboration entre les différents services de sécurité pour lutter contre les trafics illicites et le crime organisé.

Covid-19 ou hospitalisation à ciel ouvert



Par Dr Imane Kendili
Psychiatre-addictologue

Le Maroc a déclaré le confinement sanitaire et s'est inscrit en véritable pivot de la politique de santé africaine. Félicité par l'OMS, exemplaire pour certains pays européens, vecteur d'une vision humaniste et sociale et non financière et inhumaine, il a relégué son économie au second plan et s'inscrit actuellement comme locomotive africaine sanitaire. Mais pas seulement.

Les Marocains se sont inscrits dans un confinement salutaire à un moment synonyme aussi de carrefour social statique, de recherche de projection, de vision pour la jeunesse et d'identification immature contradictoire. Un confinement nous projetant tous, pas seulement les Marocains, dans un apprentissage de la frustration et dans un démarquage des priorités. Nous nous retrouvons tous dans une sorte d'hospitalisation psychiatrique à ciel ouvert ou une maison de redressement à l'ancienne pour une réelle traversée du désert, et qui sait ? Un retour sur soi pour certains ou au moins une gestion de la frustration et une once de solidarité communautaire pour d'autres.

D'ailleurs, si nous revenons dans notre vie d'antan, antan étant de vigueur, puisque le virus confinant nous a fait traverser des décennies en quelques semaines, nous procédions par groupes mornes, dès 7h du matin, à une vie coordonnée et rythmée par le travail, par les obligations de la famille et par les loisirs inscrits dans l'ordre préétabli par le pivot de la société actuelle. Un mode pilote automatique effréné où la liste des tâches n'en finit point puisqu'un homme sans tâches est un homme dont le temps est libre, or liberté et vide sont en inadéquation pour les Dupont reproduits que nous sommes. Le vide ou plutôt la liberté de la vacuité non comblée prône la possibilité d'introspection, la probabilité du retour sur la conscience de soi et de ses actes, de reprendre le lead sur la tâche conditionnée, et peut-être sortir de ce désert du confiné, un peu grandi, légèrement mûri dans le sens du développement de la fibre humanité, refoulée depuis plus d'un siècle, dans notre génome d'hommes pseudo modernes. Le virus mortel apporte un nouveau souffle sur terre, un souffle qui n'enrichit guère et qui nie les disparités socio-

économiques, un souffle premier avec toute sa symbolique de virus à tropisme respiratoire, un souffle nouveau pour une humanité retrouvée qui se décalque à travers les prémices d'une solidarité affirmée se tissant malgré le cloisonnement en vigueur. Cette lecture pourrait dénoter un nouveau rituel de passage avec un réel apprentissage de gestion des émotions et de la frustration, avec une maturité de projection qui pourrait inscrire la jeunesse marocaine dans une constructivité réelle avec des élans d'idéalisme communautaire.

L'image change. Les héros changent. L'identification change. L'heure est humaine. On applaudit les éboueurs qui nous protègent. On applaudit les infirmiers et les médecins qui nous protègent. On applaudit les autorités qui nous protègent. L'heure est à la maturité et aux priorités. Plus de chanteurs en couche-culotte ou de blogueuses aux lèvres surdimensionnées, adulées puisque de toute façon nous sommes tous masqués. Il n'y a plus de place au virtuel. Seul le réel demeure. Et il est le seul valable. Parce qu'il est le seul effectif. Mais comment reprendre la place occupée par le virtuel ? L'équation est difficile à résoudre, car elle est à plusieurs inconnues.

Il sera bientôt l'heure de nous applaudir pour notre cheminement thérapeutique vers la maturité et l'adéquation. Aurions-nous accompli notre pèlerinage avec succès ? Nous allons, au terme de cette quête, nous applaudir du pèlerinage du confiné. Les pèlerins que nous sommes se pèlent du superflu, des ornements ostentatoires de la société, de l'image fautive que l'on donne souvent, pour puiser dans leur chemin les adages déshabillés de l'humanité mise à nu. Serons-nous légers ou trop lourds ? Serons-nous lucides ou embourbés dans une brume technologique ?

À confinement salutaire, nudité salutaire. L'âme se déshabille du corps en ces temps de Covid et vit au-delà des murs du confinement les plaisirs oubliés, mais retrouvés de la vie normale, de la vie en plein air, du couscous en famille, du thé entre voisins, du café au travail, du football sur la plage... qui sont autant de choses normales que nous apprenons enfin à reconnaître comme de réels plaisirs, comme de véritables aphrodisiaques naturels en des temps de reprise de conscience des réalités. Nous est-il possible de revenir à une vie normale aujourd'hui fantasmée ? Pourrions-nous opérer ce retour à une vie normale faite de ces plaisirs qui n'en étaient guère jadis ? Une vie normale consciente ? Mais cette vie normale du surhomme que nous serons devenus, puisque nous avons dépassé le virus, pourrait-elle être encore normale ? En réalité, le temps n'est pas encore aux applaudissements généraux de tous

les Marocains en confinement salutaire et en pèlerinage, mais l'heure sonnera pour identifier le parcours héroïque de maturité communautaire et le glas aussi d'une vie normale et insipide à nouveau. Qui sait ?

Entre-temps, et avant de voir le bout du tunnel, l'humanité est en immersion depuis l'avènement de l'ère du virus. L'apnée dure et se fait longue. On retient son souffle et on fantasme sa bouffée d'oxygène salutaire dans l'attente de la libération prochaine.

Bienvenue à Virusland !

L'homme a durant des décennies refoulé les évidences dans une course effrénée pour le pouvoir sous toutes ses formes, croissance oblige. Il a démarré par des découvertes, mais, de découverte en découverte, l'homme s'est lassé de découvrir l'existant. L'invention a finalement pris le dessus. Quoi de plus édifiant pour l'Homme que de créer ce qui n'existe pas ?

L'invention technologique a permis d'accéder à la médecine, à des produits alimentaires variés hors saisons, aux nouvelles technologies qui nous rendent la vie plus simple, dit-on. Un lave-linge,

Avec de la chance, nous allons, peut-être, retrouver l'animalité première d'un Homme en oubli de sa condition innée. Un Homme dans l'attente d'un retour fulgurant à un monde connu.

un lave-vaisselle, des fours, un chauffage central ou la climatisation... un réel gain de temps. Sans oublier les moyens de transport, de plus en plus vite et de plus en plus loin. Gagner du temps, toujours plus de temps. Mais cette course contre le temps nous noie déjà depuis longtemps. Le temps est cette entité immaîtrisable que l'homme s'ingénie à contrôler et qui le rattrape indéfiniment. On réalise alors que l'Homme est devenu l'esclave de ses inventions. Quoi de plus parlant qu'une Covid portant le numéro de série 19, tout droit sortie d'un laboratoire humain en recherche d'innovation et de création ! Jouer à Dieu peut nous mener droit à la faillite et partant à la fin. C'est là un revers de la nature cynique et un retour du temps en maître, car aujourd'hui, tapis, cachés, emmurés, nous avons le temps. Et le temps s'allonge. Il perdure. Il contrôle nos émotions. Il régit nos humeurs. Il s'approprie nos compulsions. Il nous donne l'apparence de réels dinosaures en espoir de survie. Il est évident que pour l'entité invisible, qui est ce virus,

si insignifiant dans sa nano-apparence, nous sommes des géants destructeurs, mais étant une invention de l'Homme, la Covid est à la pointe de la technologie et connaît notre talon d'Achille. Elle nous asphyxie. Elle nous étouffe. Elle nous noie avec subtilité puisque nous en sommes les propres acteurs. Nous assistons, dans un sens, au suicide d'une société mutante, plongée dans l'attente réelle d'un après-virus foisonnant de vie et de plaisirs retrouvés.

Quelle dissonance !

L'homme moderne fusionne la réalité dans une virtualité acquise et fantasmagorique. Mais il vit une réalité plastique dans un total clivage des réalités et de déni des faits. L'humanité ricane de son sort et les leaders politiques, surfaits de narcissisme et d'intolérance à l'échec devant une entité invisible, une entité sans intelligence aucune, mais qui inexorablement nous ramène vers notre animalité première, ne savent plus comment gérer leur silence si parlant. Avec le temps et la nature, les deux en couple maître contemplant nos incertitudes, nos peurs et nos prénotions en agonie, nous allons nous découvrir un autre visage, d'autres failles, d'autres troubles si profonds. Avec de la chance, nous allons, peut-être, retrouver l'animalité première d'un Homme en oubli de sa condition innée. Un Homme dans l'attente d'un retour fulgurant à un monde connu. L'éternel retour se matérialise et l'Homme dans cette guerre sans interfaces, dans cette guerre où l'ennemi étant invisible, devient le miroir de lui-même. Il revient à sa condition d'animal. Sa nature reptilienne oblige, il stocke dans son terrier nourriture et papier toilette -seul indice subsistant du progrès d'une époque déjà révolue- en attendant de sortir de sa grotte. Et il croit dur comme fer que la sortie se fera avec les mêmes mécanismes du passé. Il pense au bout de ce tunnel qu'il traverse dans le noir complet et table sur les acquis d'un âge révolu. Mais il est peut-être tout aussi certain que l'Homme ne fera plus que passer d'un tunnel à un autre, avec juste un intermède de lumière, qui lui signifie ce qu'il n'a plus et tout le trajet qui lui reste à faire dans l'obscurité. Il est même assez certain que sortir de la grotte serait équivalent à une prise de conscience animale de sa condition rampante.

Mais l'animalité ne s'arrête pas là. L'angoisse croît. Et la compulsion surcroît. Nous sommes libérés mais pour combien de temps ? L'homme a supplanté la nature et a créé sa propre mort. Ce bon vieux libre arbitre existentialiste vient souligner le fantasme ordalique de l'Homme qui se réalise en son propre Dieu. Mais y a-t-il une once de divinité en lui ? Là est tout le paradoxe. Là est l'inévitable aberration.

Partenariat entre la Fondation nationale des musées et le ministère de la culture

Trois conventions signées pour le prêt d'œuvres, la solidarité et la numérisation

La Fondation nationale des musées renforce ses partenariats. Une belle initiative entreprise en pleine sortie de crise de la Covid-19. Dans ce sens, Mehdi Qotbi, président de la Fondation nationale des musées du Maroc, vient de signer trois conventions avec le ministre de la culture, de la jeunesse et des sports, Othman El Ferdaous. Une signature faite suite aux déclarations du ministre visant à approfondir les partenariats entre le ministère et la Fondation nationale des musées. En détail, la 1ère convention porte, selon la Fondation, sur le prêt d'une centaine d'œuvres d'art issues de la collection non exposée du ministère à la Fondation nationale des musées,



qui seront exposées au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain et seront aussi prê-

tées pour des expositions à l'international. La 2ème convention concerne la contribution solidaire à

l'appel à concurrence visant l'acquisition d'œuvres d'art d'artistes marocains, avec un montant de 2 (deux)

millions de dirhams, ce qui porte le budget global à 8 (huit) millions DH. Quant au 3ème partenariat, il a été signé avec Mohamed El Ferrane, directeur de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, pour mettre à disposition de la FNM un scanner très haute définition (modèle «Newly Muse») pour contribuer à l'accélération de la numérisation des collections de la FNM.

«Ce partenariat à dimensions multiples vise, notamment dans la phase présente, à mettre en partage les richesses du Royaume afin de les restituer au public, aussi bien à travers les musées qu'au moyen des expositions à distance», détaille la Fondation.

Ce single valorise leur travail depuis le début du confinement

«Hayou Lmoumarridin» : L'hommage du chanteur Hicham El Merouani aux infirmiers

Salima Guisser
sguissier@aujourd'hui.ma

Après son single «Gâad feddar» (Reste à la maison), le chanteur marocain Hicham El Merouani vient de lancer un nouveau tube intitulé «Hayou Lmoumarridin» (Saluez les infirmiers). «C'est une œuvre que je dédie aux infirmiers pour leurs grands efforts en temps de coronavirus. C'est aussi une manière d'encourager le corps médical pour son effort dans notre pays et de par le monde», exalte l'artiste qui veut, à sa manière, remercier cette catégorie socioprofessionnelle.

Pour lui, ce titre vise à mettre en avant le rôle des médecins et des infirmiers, femmes et hommes, qui se battent pour la santé des citoyens. «Je remercie vivement ces soldats qui œuvrent pour le bien de la patrie», enchaîne-t-il en rappelant avoir choisi l'art et cette chanson pour valoriser leur travail depuis le début du confinement.

Quant aux rythmes et paroles, ils sont, selon le chanteur issu de la ville de Laâyoune, «purement en hassa-

ni dans le premier single». «Tandis que le deuxième titre est moderne puisque je m'adresse à tous les Marocains. Ainsi, j'ai également opté pour des airs occidentaux avec quelques mélodies hassanies et des paroles claires de manière à ce que tout infirmier les assimile», poursuit-il. Par l'occasion, l'artiste, qui indique avoir partagé des lives à l'adresse de la population de Laâyoune pour l'inciter à rester à la maison en respect au confinement, s'exprime sur sa démarche pour lancer «Hayou Lmoumarridin». «En cette période de Covid-19, je suis éventuellement l'un des premiers artistes à avoir chanté pour les infirmiers puisque j'ai déjà lancé cette œuvre en leur honneur en mars dernier sur YouTube. Cependant, je n'ai pas apprécié la qualité du son. C'est pour cela que je l'ai refaite pour un nouveau lancement tout récemment», détaille-t-il tout en rappelant qu'il est issu d'une famille d'artistes. C'est son père qui a conçu



le single «Sahraoui Taht El Khaima» (Un Sahraoui sous la tente). «Cette œuvre a été interprétée par ma sœur», ajoute le chanteur qui n'est autre que le frère de la star Batoul El Merouani. «Je travaille en étroite collaboration avec elle», exalte Hicham qui révèle un projet. «Avant ces deux singles, j'ai lancé «Nebghik» (Je t'aime). Pour l'heure, je travaille sur mon quatrième single dont j'ai déjà

«J'ai opté pour des airs occidentaux avec quelques mélodies hassanies et des paroles claires de manière à ce que tout infirmier les assimile».

déposé la maquette. J'attends juste le déconfinement total pour le finaliser», annonce-t-il.

Débat autour de la poésie et de la créativité en temps de Covid-19

Le virage numérique s'impose

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Au Maroc comme ailleurs, les gens ont manifesté dès le début de la crise sanitaire, due à la pandémie du coronavirus, un fort engouement pour les sites web et les réseaux sociaux dédiés aux amoureux des livres, des films de fiction et documentaires ainsi que des autres œuvres artistiques. C'est dans ce contexte que se déroulera à distance une table ronde, dimanche 5 juillet, autour du thème «La poésie et de la créativité en temps de coronavirus». Initiée par la Maison de la poésie de Tétouan, cette rencontre se distingue par la participation du critique et dramaturge Khalid Amine, le critique littéraire et artistique Charaf Eddine Majdouline et le président de la Fondation du Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan, Ahmed Housni. Elle ne manquera pas de soulever des questions concernant l'importance de la poésie et l'art et le besoins d'accéder au monde numérique en



Ahmed Housni



Charaf Eddine Majdouline



Khalid Amine

cette période exceptionnelle. Les participants débattront du rôle des nouvelles plateformes et les canaux de communication dans la publication et l'échange des idées, des poèmes et des différents types de créativité humaine. Surtout qu'«un grand nombre de musées, de théâtres et d'instituts culturels vont fermer inévitable-

Les participants débattront du rôle des nouvelles plateformes et les canaux de communication dans la publication et l'échange des idées, des poèmes et des différents types de créativité humaine.

ment leurs portes et d'autres risquent de perdre beaucoup de leurs ressources. Tandis que plusieurs projets culturels en chantier sont en arrêt dans les pays en développement», selon les organisateurs. Cette crise sanitaire a permis, poursuit la même source, de se rendre compte de la nécessité pour l'enregistre-

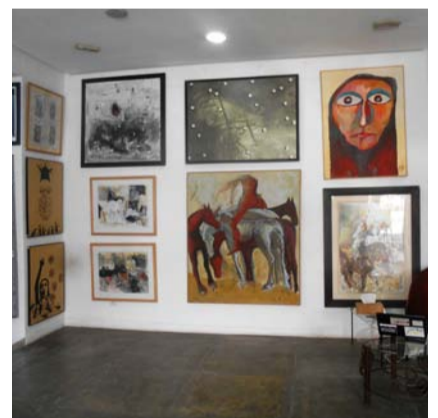
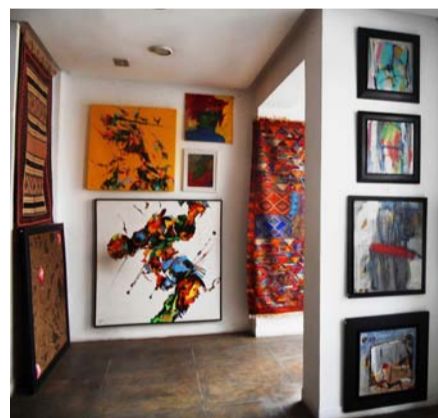
ment d'intégrer le monde numérique et la publication des rencontres, des salons, des expositions et des séminaires. Il est ainsi du devoir de chacun de transformer des archives et des documents dont «des livres, des magazines et des journaux, des pièces de théâtre des œuvres cinématographiques et d'art contemporain... en publications numériques en vue de préserver la mémoire humaine et de la rendre plus accessible au public», a-t-on ajouté. Notons que cette table ronde est précédée d'une série d'autres rencontres littéraires et poétiques à distance organisées par sous le slogan «Jardins de la poésie». A cet effet, la Maison de la poésie de Tétouan a invité une pléiade de poètes et de critiques littéraires pour animer cette série de rencontres via les réseaux sociaux. Les «Jardins de la poésie» se sont ainsi distingués par la lecture des poèmes devant un public virtuel marocain et arabe.

Elle réunit des œuvres de Yamou, Ahlam Mseffer, Hassan Echair, Rita Alaoui...

«Pièces choisies, exposition du déconfinement» à la galerie Fan-Dok

La galerie d'art Fan-Dok, située à Rabat, rouvre ses portes au public et dévoile «Pièces choisies, exposition du déconfinement». Il s'agit d'une exposition réunissant plusieurs œuvres choisies minutieusement dont les provenances sont diverses. «Les œuvres exposées ont été choisies une à une avec beaucoup de soin», indique Hakima Lebbar, fondatrice de la galerie Fan-Dok. Selon cette passionnée d'art, quelques œuvres proviennent de sa collection personnelle, d'autres sont des œuvres majeures, elles ont été celles qui ont motivé la réalisation d'une exposition individuelle d'une ou un artiste. «Lors des expositions individuelles, l'artiste qui expose laisse contractuellement une œuvre à la galerie, cette pièce est choisie en amont de la réalisation de l'exposition», ajoute-t-elle, en ajoutant que «dans mes investigations à la recherche de nouveaux talents, je me suis rendue dans les ateliers de quelques artistes pressentis

et je repérais 3 ou 4 œuvres (les galeristes ont l'œil normalement). Ainsi, le public découvre les œuvres d'art de Drissi, Yamou, Benmoussa, Ahlam Mseffer, Hassan Echair, Mohamed Nouiri, Rita Alaoui, Amina Benbouchta, Dibaji, Anas Bouanani, Ahmed El Amine, Abdous et bien d'autres. Pour la scénographie de cette exposition, Hakima Lebbar a choisi de faire coexister les œuvres dans une grande promiscuité en exploitant les plages murales du sol au plafond ou du plafond au sol. «J'étais installée dans ce bouillonnement depuis quelques jours quand le corona est arrivé et m'a obligée à me confiner. J'ai essayé de retourner à la galerie, plusieurs fois mais je n'y arrivais plus, je n'étais plus «habitée». Sauf que certaines œuvres, elles, m'ont habitée. Et c'est ainsi qu'elles m'ont suivie à la maison et j'ai réalisé une exposition du confinement à mon domicile», dit-elle. Parallèlement à la mezzanine de la galerie, s'est logée une magni-



fique exposition de lithographies et gravures grandes et petites, rares et moins rares. Une exposition qui parcourt un peu l'histoire de la peinture au Maroc avec Glaoui, Ben Seffaj,

Malika Agueznay, Mekki Meghara, Meliani, Miloud, Fatema Hassan, Habbouli, Moa Bennani, Qotbi, Binebine, Yamou, Benjkan, Bouhchichi, Hassan Echair, Safaa Erruas et bien d'autres.

Liga : Aymane Mourid signe à Leganés jusqu'en 2024

Le jeune joueur marocain Aymane Mourid, pur produit de l'Académie Mohammed VI de football, a signé un contrat professionnel jusqu'en 2024 avec Leganés, équipe de première division du championnat espagnol.

Leganés a exercé l'option d'achat pour le milieu de terrain marocain de 20 ans, qui restera lié au club jusqu'en 2024 après avoir

été membre avec l'équipe B pendant les deux dernières saisons, annonce un communiqué de l'équipe des banlieues de Madrid. Mourid a rejoint l'équipe Junior «A» de Leganés de la division d'honneur en 2018 avant d'intégrer l'équipe B un an plus tard avec laquelle il a disputé 24 matches, en inscrivant deux buts.

Le milieu de terrain marocain

a également fait ses débuts en équipe première cette saison sous la direction de Javier Aguirre lors de la Coupe du Roi d'Espagne. Il a également été convoqué lors de la rencontre contre l'Atlético de Madrid en Liga. Après avoir porté les couleurs de l'équipe nationale des moins de 17 ans, Mourid fait partie actuellement de l'équipe nationale olympique.



Athlétisme : Lavillenie indisponible jusqu'à fin août à cause d'une blessure

Le champion olympique 2012 du saut à la perche Renaud Lavillenie sera indisponible jusqu'à fin août à cause d'une blessure contractée à l'entraînement, a-t-il annoncé mercredi. «Coup dur. Suite à une perche cassée dans le jardin ce week-end, j'ai passé des examens qui ont révélé une fracture du pouce néces-

sitant une intervention chirurgicale. Six semaines d'immobilisation, j'ai bien l'intention de revenir sur les sautoirs fin août», écrit l'athlète dans un tweet.

Lavillenie (33 ans), qui a perdu cette année son record du monde (6,16 m) au profit du prodige suédois Armand Duplantis (6,18 m), devait

participer le 9 juillet au meeting de Zurich pour une nouvelle compétition à distance.

Suspendus en raison de la pandémie de coronavirus, les grands meetings d'athlétisme ne reprendront sous leur forme classique qu'à partir du 14 août avec la réunion de Monaco dans le cadre de la Ligue de diamant.

Angleterre : Chelsea loupe le podium, Arsenal cartonne

Chelsea est resté 4ème. Les Blues sont tombés sur la pelouse de West Ham mercredi soir pour le compte de la 32ème journée du championnat d'Angleterre (3-2). Dominatrice en début de match, l'équipe de Franck Lampard a d'abord encaissé un but, refusé après vérification de la vidéo.

Willian a ouvert le score sur penalty, avant que Tomas Soucek n'égalise en toute fin de première période. Michail Antonio a donné l'avantage aux siens au début du second acte mais le Brésilien de Chelsea s'est offert un doublé en envoyant un superbe coup franc direct au



fond des filets. Au bout du temps réglementaire, Andriy Yarmolenko a concrétisé une dernière contre-attaque des Hammers pour arra-

cher la victoire. Au classement, Chelsea laisse Manchester United et Wolverhampton revenir à deux points dans la course à la Ligue des Champions. West Ham se donne de l'air et prend trois longueurs d'avance sur la zone de relégation. De son côté, Arsenal a remporté un deuxième succès consécutif. Six jours après leur succès à Southampton, les Gunners enchaînent en dominant Norwich (4-0). Auteur d'un doublé, Pierre-Emerick Aubameyang a atteint la barre symbolique des 50 buts en Premier League. Granit Xhaka et Cedric Soares ont inscrit les deux autres buts.

Le Ghana annule son championnat



Le conseil exécutif de la fédération ghanéenne de football a pris la décision d'annuler le championnat saison 2019/2020 après une réunion, annonce la Confédération africaine de football (CAF), mercredi sur son site internet.

L'édition 2019/2020 du championnat du Ghana de football est annulée en raison de la pandémie de coronavirus, ont indiqué les autorités africaines du football.

Le championnat ghanéen a été arrêté à la mi-mars à cause de la crise sanitaire mondiale à l'instar de bon nombre de compétitions dans le monde. Le club de Aduana Stars occupait la première place à seulement une longueur de son poursuivant immédiat.

En annulant le championnat, la fédération ghanéenne a décidé de conserver les mêmes représentants que l'an dernier pour les joutes continentales interclubs de la saison 2020/2021.

Transferts : Juan Miranda revient au FC Barcelone



L'arrière gauche espagnol Juan Miranda (20 ans), prêté cette saison à Schalke 04, va revenir à son club formateur le FC Barcelone, actuel 2e au classement de la Liga espagnole de football, a annoncé le Barça mercredi.

«Le FC Barcelone et Schalke 04 sont parvenus à un accord pour annuler la deuxième saison de prêt du joueur Juan Miranda, qui reviendra au sein de la formation blaugrana dans les prochains jours», a indiqué

le Barça dans un communiqué. Le jeune défenseur andalou avait été prêté le 30 août dernier à Schalke 04 pour deux saisons. Il a disputé 11 matches en Bundesliga, dont 9 comme titulaire (781 minutes au total).

Avant son prêt, Miranda avait disputé l'intégralité d'un match de Ligue des champions (contre Tottenham en décembre 2018) et trois matches de Coupe du Roi avec l'équipe première du Barça, durant la saison 2018-2019.

Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 16/2020/INDH/PT**

Le 27 Juillet 2020 à Dix heures il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour: Achat de manuels et fournitures scolaires au profit des élèves de l'enseignement primaire relevant des communes Bni Frassen-Rbaâ el Fouki et Oulad Zbair du cercle Ouad Amilil au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 - Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du Budget et Marchés - Service des marchés et de la logistique, Province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à: Onze Mille dirhams (11.000,00) DH L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Six cent trois mille cent vingt-neuf dirhams vingt deux centimes (603 129,22DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Taza;
- soit transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être déposés dans le bureau du service des marchés et de la logistique au plus tard le 24 Juillet 2020 à 16 heures, conformément à l'article (13) du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 17/2020/INDH/PT**

Le 27 Juillet 2020 à Dix heures 30mn, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour: Achat de manuels et fournitures scolaires au profit des élèves de l'enseignement primaire relevant de la ville de Ouad Amilil et des communes Ghiata Al Gharbia-Bouchfaâ et Bouhlou du cercle Ouad Amilil au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 - Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du Budget et Marchés - Service des marchés et de la logistique, Province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à: Onze Mille dirhams (11.000,00) DH L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Six cent vingt-deux mille sept cent trente et un dirhams trente-neuf cen-

times (622 731,39DH) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Taza;
- soit transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être déposés dans le bureau du service des marchés et de la logistique au plus tard le 24 Juillet 2020 à 16 heures, conformément à l'article (13) du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 18/2020/INDH/PT**

Le 27 Juillet 2020 à Onze heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour: Achat de manuels et fournitures scolaires au profit des élèves de l'enseignement secondaire collégial relevant des cercles de Tahla et Ouad Amilil au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré

à la division du Budget et Marchés - Service des marchés et de la logistique, Province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à: Douze Mille dirhams (12.000,00) DH

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Six cent cinquante-cinq mille huit cent soixante et onze dirhams cinquante-cinq centimes (655.871,55DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Taza;
- soit transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être déposés dans le bureau du service des marchés et de la logistique au plus tard le 24 Juillet 2020 à 16 heures, conformément à l'article (13) du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT
N° 19/2020/INDH/PT**

Le 27 Juillet 2020 à Onze heures 30mn, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour: Achat de manuels et fournitures scolaires au profit des élèves de l'enseignement secondaire collégial relevant des cercles de Tainaste-Aknoul et Taza au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du Budget et Marchés - Service des marchés et de la logistique, Province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à: Treize Mille dirhams (13.000,00) DH

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Sept cent cinq mille soixante-treize dirhams quarante-six centimes (705 073,46DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Taza;
- soit transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés

doivent être déposés dans le bureau du service des marchés et de la logistique au plus tard le 24 Juillet 2020 à 16 heures, conformément à l'article (13) du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation

**CM MECANIQUE
SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE**

**AU CAPITAL SOCIAL
DE 8.800.000 DE
DIRHAMS**

**SIÈGE SOCIAL: TECH-
NOPÔLE AÉRONAU-
TIQUE, AÉROPORT
MOHAMMED V
NOUACEUR CASA-
BLANCA, MAROC
RC - CASABLANCA -
350207**

Aux termes des décisions de l'assemblée générale mixte en date du 18 juin 2019, il a été décidé:

1. Constataion de la démission de M. Philippe Choderlos de Laclos de ses fonctions de gérant de la société;

2. Nomination pour une durée de trois (3) années, de M. Daniel Richet, de nationalité française, né le 23/09/1962, demeurant 4, rue du Lavoisier, 77730 Saacy sur Marne, France en qualité de nouveau gérant de la société; et

3. Modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts de la société suite à la cession par Cetim Développement de 10 000 parts sociales à la société Cetim Maroc Développement.

Le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale mixte en date du 18 juin 2019 a été déposé auprès du registre du commerce de Casablanca le 18 juin 2020 sous le numéro 736202.

**MARELLI
MOROCCO LLC
SOCIÉTÉ À RESPONSA-
BILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL SOCIAL DE**

**10.000.000 D'EUROS
SIÈGE SOCIAL: LOT
N°146, ZONE FRANCHE
TANGER
AUTOMOTIVE CITY
COMMUNE JOUAMAA
PROVINCE FAHS-
ANJRA, MAROC
IMMATRICULÉE AU
REGISTRE DE COM-
MERCE N° 87617**

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 Février 2020, il a été décidé:

1. Modification de la dénomination sociale de la société de «Magneti Marelli Morocco LLC» en «Marelli Morocco LLC»; et
2. Modification corrélative de l'article 2 des statuts de la société.

Le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 Février 2020 a été déposé auprès du registre du commerce de Tanger le 05 mars 2020 sous le numéro 231131.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
TERRITORIALE DE
TOUNDOUTE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/CT/2020
AVIS MODIFICATIF**

Concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 02/CT/2020 relatif a: Electrification 2° catégorie du puits AEP au douar SIDI JAAFAR a la Commune territoriale de Toundoute Province d'Ouarzazate publié au journal aujourd'hui le Maroc N° 4678 en date du 29 juin 2020 il y'a lieu de noter que l'estimation de l'appel d'offres en question est rectifié: Au lieu de:(107 660,40 dhs) Cent Sept Mille Six Cent Soixante dirhams 40 centimes Toutes Taxes Comprises.

Lire: (188 044,80 dhs) Cent Quatre Vingt Huit Mille Quarante Quatre dirhams 80 centimes Toutes Taxes Comprises.

*Président
de la commune*

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL**

**DES CÉRÉALES ET DES
LÉGUMINEUSES
ONICL
APPEL D'OFFRES
N° 10-2020/ONICL/
DRHAA/SAMG**

Le 27 juillet 2020 à 9 h 30, il sera procédé au siège de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL), sis à 3 Avenue Moulay EL Hassan, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la migration de la solution BMAO-SAGE X3 pour le compte de l'ONICL en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux Cent Dix Neuf Mille Dirhams toutes taxes comprises (219.000,00 Dirhams TTC).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Achats et des Moyens Généraux, situé au 4ème étage du siège de l'ONICL, sis à, 3, avenue Moulay EL Hassan, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou à partir du site web de l'ONICL www.onicl.org.ma. Tout changement introduit au niveau du cahier des prescriptions spéciales (CPS) ou du Règlement de Consultation (RC) ainsi que tout éclaircissement seront publiés sur les deux sites précités ou adressés aux concurrents ayant communiqué leurs coordonnées à l'ONICL.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 26 Novembre 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ONICL ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion tel qu'il a été modifié et complété et publié au site de l'ONICL www.onicl.org.ma.

Les concurrents peuvent:

- déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'ONICL, sis à, 3 Avenue Moulay EL Hassan - RABAT;

- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- les transmettre, par voie électronique au portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

Pour toute demande de renseignement supplémentaire, contacter par mail: samg@onicl.org.ma ou par fax au numéro: 0537705252.

D/N°...../2020

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES CÉRÉALES ET DES
LÉGUMINEUSES
ONICL**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11-2020/ONICL/
DRHAA/SAMG
RÉSERVÉ AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES (PME)**

Le 27 juillet 2020 à 10 heures 30 mn, il sera procédé au siège de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL), sis à 3 Avenue Moulay EL Hassan, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet l'acquisition du Mobilier de Bureau pour le compte de l'ONICL en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 5.000,00 dirhams L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de (toutes taxes comprises): Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit cent Dirhams (196 800,00) Dirhams.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Achats et des Moyens Généraux, situé au 4ème étage du siège de

l'ONICL, sis à, 3, avenue Moulay EL Hassan, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou à partir du site web de l'ONICL www.onicl.org.ma. Tout changement introduit au niveau du cahier des prescriptions spéciales (CPS) ou du Règlement de Consultation (RC) ainsi que tout éclaircissement seront publiés sur les deux sites précités ou adressés aux concurrents ayant communiqué leurs coordonnées à l'ONICL.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 26 Novembre 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ONICL ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion tel qu'il a été modifié et complété et publié au site de l'ONICL www.onicl.org.ma.

Les concurrents peuvent:

- Déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de la direction, sis à, 3 Avenue Moulay EL Hassan - RABAT;

- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Les transmettre, par voie électronique au portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'ONICL sis à l'adresse sus indiquée au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis, avant 15h30.

Pour toute demande de renseignement supplémentaire,

veuillez contacter: E-mail:samg@onicl.org.ma Fax: 05-37-70-52-52.

N°...../2020

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES CÉRÉALES ET DES
LÉGUMINEUSES
ONICL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12-2020/ONICL/
DRHAA/SAMG**

Le 17 septembre 2020 à 09h30, il sera procédé au siège de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL), sis, 3 Avenue Moulay EL Hassan, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le renouvellement de support des produits Oracle pour le compte de l'ONICL en lot unique. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Quatre Mille Dirhams (24.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de: Huit Cent Mille Dirhams toutes taxes comprises (800.000,00 DH TTC).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Achats et des Moyens Généraux, situé au 4ème étage du siège de l'ONICL, sis à, 3, avenue Moulay EL Hassan, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou à partir du site web de l'ONICL www.onicl.org.ma. Tout changement introduit au niveau du cahier des prescriptions spéciales (CPS) ou du Règlement de Consultation (RC) ainsi que tout éclaircissement seront publiés sur les deux sites précités ou adressés aux concurrents ayant communiqué leurs coordonnées à l'ONICL.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 26 Novembre 2014 fixant les conditions et les

formes de passation des marchés de l'ONICL ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion tel qu'il a été modifié et complété et publié au site de l'ONICL www.onicl.org.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent:

- Déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'ONICL, sis à, 3 Avenue Moulay EL Hassan - RABAT;

- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Les transmettre, par voie électronique au portail marocain des marchés publics.

Pour toute demande de renseignement supplémentaire, veuillez contacter:

E-mail:samg@onicl.org.ma Fax: 05-37-70-52-52.

D/N°...../2020

**ETUDE MAÎTRE
MOHAMED RACHID
TADLAOUI
NOTAIRE
À CASABLANCA
67/69 BD MOULAY
IDRISS I 1ER ÉTAGE
TEL 05.22.82.18.99/
05.22.82.25.88
FAX 05.22.82.15.42**

LA société « TIJAFER » S.A.R.L d'associé unique dont le Siège social est fixé à: 28 RUE GH DFA R.D.C BUREAU N°1 MAARIF Casablanca, Au Capital social: 100.000,00 DHS, immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le N°449097, IF N° 39392137

CESSION DES PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte authentique reçu au ressort de Maître Mohamed Rachid TADLAOUI, notaire à Casablanca, le 08 ET 09 Juin 2020, Monsieur Mohamed TIJARI, à Cédé la totalité soit Mille (1.000) des

parts sociales lui appartenant dans la société « TIJAFER » SARLAU au profit de Mademoiselle Hind HAUDER, Moyennant le prix global et forfaitaire de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs)

ET Suite à cette cession, Monsieur Mohamed TIJARI démission de son fonction de gérant unique de la société

Suite à cette cession il est nommé Mademoiselle Hind HAUDER, titulaire de la carte d'identité nationale numéro BE864215, en tant que gérante unique de la société pour une durée illimitée.

Suite à cette cession et nomination la société « TIJAFER » SARLAU sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la seule signature de la gérante unique Mademoiselle Hind HAUDER pour une durée illimitée

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 29/06/2020 sous le N° 737525.

*Maître Mohamed RACHID TADLAOUI
Extrait pour publicité*

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DU GHARB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 28/2020/DGR
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES**

Le vingt huit juillet l'an deux mille vingt (28/07/2020) à 10h 30 mn, il sera procédé, en séance publique, au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb sis à 22, rue Idriss Al Akbar Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant le contrôle et diagnostic des paratonnerres existants sur les sites et réservoirs des stations de pompage de l'ORMVAG.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule des Appels d'Offres au siège de l'ORMVAG, à l'adresse sus indiquée. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 4 500,00 dhs (quatre mille cinq cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de: 294 000,00 dh TTC (deux cent quatre vingt quatre milles dirhams toutes taxes comprises). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement du 11/03/2014 et son amendement n° 1 du 19 septembre 2015 relatifs aux conditions et formes de passation des marchés de l'ORMVAG. Les concurrents peuvent soit:

a. déposer, contre récépissé, leurs plis à la Cellule des Appels d'Offres sise à l'adresse sus mentionnée au plus tard le vingt huit juillet l'an deux mille vingt (28/07/2020) à 10h 30 mn,

b. envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'ORMVAG à l'adresse sus citée,

c. déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics avant le vingt huit juillet l'an deux mille vingt (28/07/2020) à 10h 30 mn,

d. remettre leurs plis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis le vingt huit juillet l'an deux mille vingt (28/07/2020) à 10h 30 mn.

Une visite des lieux est prévue le 14/07/2020 à 10 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

N.B.: Toutes les copies ou copies « scannées » des documents exigés doivent être certifiées

conformes à l'originale.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT ECO-
NOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET PRO-
VINCES DU NORD DU
ROYAUME
AVIS MODIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES
N°DCT/MISE A NIVEAU-
CENTRE-ANJRA TRA-
VAUX D'AMENAGE-
MENT DES TROTTOIRS/
MN/FA/289-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif au projet de mise à niveau du centre Anjra: Travaux d'aménagement des trottoirs - plantation et signalisation, province Fahs - Anjra, du Mardi 21 Juillet 2020 à 10h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que certains articles du règlement de consultation ont été modifiés.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100 000,00 DHS)

L'estimation du coût des travaux est fixée à Cinq millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept dirhams et soixante centime toutes taxes comprises (5 697 297,60 DHS TTC). Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact
Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR
LA PROMOTION ET
LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉ-
FECTURES ET PRO-
VINCES DU NORD DU
ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

**N°DCT/EQUIPEMENT-
LOCAUX-AGR/INDH/
TNG/304-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du programme de l'INDH au niveau de la Préfecture Tanger-Assilah, Il sera procédé le Mardi 28 Juillet 2020 à 11h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijilmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux:

Équipement de locaux d'activités génératrices de revenus, sis Ben Dibane à Tanger, préfecture de Tanger - Assilah
Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

• Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

• Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

• Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf mille dirhams (9 000,00 DHS)

L'estimation du coût des travaux est fixée à Cinq cent quatre-vingt-dix sept mille quarante huit dirhams toutes taxes comprises (597 048.00 DHS TTC)

Les catalogues et les documents techniques sont à déposer au plus tard le Lundi 27 Juillet 2020 avant 16h30.

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

• soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau

d'ordre de l'Agence;
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact
Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT ECO-
NOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET PRO-
VINCES DU NORD DU
ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°DCT/ACQUIS-UNIT-
MOBILE-SANTE-
SCOLAIRE/FDR
2020/301-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réduction des disparités sociales en Milieu Rural 2016-2022/secteur: Santé-ravant du Fond de Développement Rural (FDR), Il sera procédé le Lundi 27 Juillet 2020 à 11h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijilmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs à: L'acquisition d'une unité mobile de santé scolaire: Consultation, dépistage déficience visuelle, santé bucco-dentaire dans la préfecture de Tanger - Assilah

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

• Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

• Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

• Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quize mille dirhams (15 000,00 DHS)

L'estimation du coût des Equipements est fixée à Un million de dirhams toutes taxes comprises (1000000,00 DHS TTC) le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

• soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact
Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: f.hassani@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET
PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS MODIFICATIF N°2
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°DCT/TRAVAUX-
VOIRIE-CENTRE-**

**MELLOUSSA/MN/
FA/282-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement de la voirie au centre de la commune Melloussa, province Fahs - Anjra, du Mardi 14 juillet 2020 à 10h, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que l'article B8 du CPS du a été modifié. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent cinquante mille dirhams (150 000,00 DHS).

L'estimation du coût des travaux est fixée à Neuf millions sept cent soixante-trois mille huit cent dix-sept dirhams et quatre centimes toutes taxes comprises (9 763 817,04 DHS TTC).

Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PREFECTURES ET
PROVINCES DU NORD DU
ROYAUME**

**AVIS MODIFICATIF N°2
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°DCT/TRAVAUX-
VOIRIE-CENTRE-
TAGHRAMT/MN/
FA/283-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement de la voirie au centre de la commune Taghramt, province Fahs - Anjra, du Mercredi 15 juillet 2020 à 10h, l'Agence du Nord porte à la connaissance

du public que l'article B8 du CPS du a été modifié. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent quarante mille dirhams (140 000,00 DHS).

L'estimation du coût des travaux est fixée à Huit millions deux cent huit mille et un cent quatre-vingt-sept dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises (8 208 187,20 DHS TTC).

Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR
LA PROMOTION ET
LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PREFECTURES ET
PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
DCT/ACQUI-EQUIPE-
MENT MEDICO-TECH -
MOBILIER
ADMINISTRATIF -
MOBILIER HOSPITA-
LIER - CS /FDR/2020
/300-20
(EN 3 LOTS)**

(SEANCE PUBLIQUE)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réduction des disparités sociales en Milieu Rural 2016-2022/secteur: Santé-relavant du Fond de Développement Rural (FDR), Il sera procédé le 27 juillet 2020 à 10h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijilmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs à: Achat et installation des équipements au profit

des centres de sante de la région Tanger-Tétouan-al Hoceima:

- lot n°1: équipements medico techniques
- lot n°2: mobilier hospitalier

- lot n°3: matériel et mobilier de bureau

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchéspublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot 1: équipements Medico techniques
Montant de Caution Provisoire: 115 000.00 (Cent quinze mille Dirhams)
Lot 2: mobilier hospitalier

Montant de Caution Provisoire: 50 000.00 (Cinquante Mille Dirhams)

Lot 3: matériel et mobilier de bureau

Montant de Caution Provisoire: 30 000.00 (Trente Mille Dirhams)

L'estimation du coût des Equipements est fixée à:
Lot 1: équipements Medico techniques

Montant d'Estimation: 5 876 496.00 (Cinq million huit cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-seize Dirhams toutes taxes comprises)

Lot 2: mobilier hospitalier
Montant d'Estimation: 2 646 540.00 (Deux million six cent quarante-six mille cinq cent quarante Dirhams toutes taxes comprises)

Lot 3: matériel et mobilier de bureau

Montant d'Estimation: 1 574 568.00 (Un million cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-huit Dirhams toutes taxes comprises)
le contenu, les pièces justificatives ainsi que

la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Mme LAKHRISSI Nadia - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: n.lakhrissi@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°115/2020**

Le 28 Juillet 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service des Equipements

du secteur froid et climatisation destinés aux Cités des Métiers et des Compétences de la région AGADIR et NADOR; répartie en lots suivants:

Lot n° 1: Appareils de mesure et de contrôles
Lot n°2: Entrepôt frigorifique et installations frigorifiques; Fourniture, pose, Raccordement et mise en service.

Lot n° 3: Equipements didactiques

Lot n° 4: Fourniture, pose et mise en service. Installation frigorifique NH3

Lot n° 5: Fourniture et mise en service. Froid embarqué

Lot n° 6: Fourniture et mise en service. Gestion technique centralisé de l'atelier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Quatre mille quatre cent Dirhams (4 400.00 DH)

- Lot n° 2: Soixante-cinq mille Dirhams (65 000.00 DH)

- Lot n° 3: Vingt-deux mille cinq cents Dirhams (22 500.00 DH)

- Lot n° 4: Trente-sept mille Dirhams (37 000.00 DH)

- Lot n° 5: Onze mille Dirhams (11 000.00 DH)

- Lot n° 6: Sept mille quatre cents Dirhams (7 400.00 DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Deux cent

quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-dix-huit Dirhams (293 478,00 DH) en TTC.

- Lot n°2: Quatre millions trois cent vingt-neuf mille six cents Dirhams (4 329 600,00 DH) en TTC.

- Lot n° 3: Un million cinq cent mille six cents Dirhams (1 500 600,00 DH) en TTC.

- Lot n° 4: Deux millions quatre cent soixante mille Dirhams (2 460 000,00 DH) en TTC.

- Lot n° 5: Sept cent trente-huit mille Dirhams (738 000,00 DH) en TTC.

- Lot n° 6: Quatre cent quatre-vingt-douze mille Dirhams (492 000,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma